

La Jeunesse Tunisienne et les Etudes Traditionnelles

En « quête de science », le jeune Tunisien musulman ne s'adresse pas seulement aux Lycées et Collèges de culture occidentale ou de type sadikien qu'il rencontre en Tunisie, il demande également à l'Université Zitounienne et à ses annexes de satisfaire son appétit de culture. Plus de 14.000 étudiants en référence à la Grande Mosquée se répartissent dans les différents cycles de l'enseignement zitounien à Tunis même ou dans les principales villes de l'intérieur.

Rappelons d'un mot l'organisation générale des études jusqu'à ces dernières années :

Un premier cycle d'études dure quatre années; on peut en suivre les cours à Tunis même ou dans l'une des 22 annexes de l'intérieur. Il est sanctionné par un examen de capacité dit *ahliya*.

Suivent les trois années du cycle secondaire, dont les cours se font obligatoirement à Tunis. L'enseignement y est surtout consacré aux sciences théologiques et juridiques, mais comme pour le premier cycle, depuis quelques années une part y est faite aux sciences exactes. Un examen, dit *tah'çil al-'ulûm*, en sanctionne les études.

Après un minimum de sept années d'enseignement secondaire, l'étudiant, nanti de ce diplôme, peut aborder le cycle supérieur (*ta'lim el-'ali*) dont les cours durent une moyenne de trois ans, partagés essentiellement entre deux disciplines : la littérature arabe et les études juridiques (1).

Nous avons dit, ailleurs (2), les milieux dans lesquels se recrutent les étudiants de la Grande Mosquée. Bien que les villages et les douars de l'intérieur en fournissent l'élément essentiel, Tunis y compte un grand nombre de sujets... Mais il est actuellement difficile de porter un jugement sur les données récentes, car la Grande Mosquée vit un tournant de son histoire et les profondes modifications dont elle est l'objet vont transformer à brève échéance son recrutement.

Deux récents décrets, en effet, consacrent et sa modernisation profonde et l'autonomie des sections du cycle secondaire.

(1) Cf. notre article, *La Jeunesse Tunisienne et les Etudes*, L'enseignement zitounien, dans *IBLA*, 16, 1953, p. 31 et suivantes.

(2) Id., p. 32.

Sans doute, dès 1920, les étudiants de la Grande Mosquée avaient-ils réclamé :

« un enseignement plus moderne de l'histoire et de la géographie, l'introduction des sciences exactes et de la philosophie, une pédagogie rajeunie, une spécialisation à partir du second cycle et, bien entendu, la revalorisation des diplômes par leur assimilation à ceux de l'enseignement d'Etat » (3).

Une première réforme (4), codifiée par le décret beylical du 30 mars 1944 n'apporta que peu de satisfaction à leur désir. Depuis, les revendications se précisèrent et, dès octobre 1950, fut décidée, à l'issue de la grève générale qui avait bouleversé durant près d'un an le milieu zitounien, la création d'une *section moderne* au cours du cycle secondaire.

Fondée sur le type des classes du second cycle de l'enseignement sadikien, cette section préparait à un *tah'çil* modernisé, et comme le baccalauréat, divisé en deux parties. Les premiers candidats abordèrent en 1953 cet examen dont les épreuves en langue arabe ressemblaient d'assez près au baccalauréat de la série Moderne (5), et les années suivantes cinq d'entre eux optèrent pour les mathématiques et 2 pour la philosophie.

L'enseignement y est assuré, en grande partie, par des professeurs de l'enseignement public; la langue véhiculaire y demeure l'arabe littéraire, 3 heures sont réservées au français, dans la classe qui prépare à la « première partie », quatre heures à l'anglais qui est moins connu, quatre heures aux sciences religieuses et juridiques; tout le reste du temps est consacré aux disciplines modernes d'une classe de première habituelle. Seuls les cours de sciences religieuses et juridiques sont assurés par des cheikhs (6).

Commentant cette première réforme, peu connue du public, nous écrivions : « L'institution est encore trop près de son berceau pour que l'on puisse se prononcer sur son résultat, mais c'est déjà avec un esprit tout différent que sont abordées ces nouvelles disciplines, par des jeunes gens peu habitués

(3) Cf. H. DE MONTETY, *Réforme moderniste à l'Université Ez-Zitouna*, dans *l'Afrique et l'Asie*, n. 13 (1^{er} trim. 1951), p. 24-33.

(4) Dont on trouvera le détail en AL-MUCHRIF, *La réforme de l'enseignement à la Grande Mosquée de Tunis*, dans *Revue des Etudes Islamiques*, 1930, p. 441-515.

(5) Nous en avons donné les sujets avec leur traduction dans *IBLA*, 16, 1953, p. 247.

(6) Comparez dans *IBLA*, 16, 1953, p. 249 et 251, les épreuves données au *tah'çil* traditionnel, dont l'écrit consiste essentiellement en une dissertation littéraire, et celles du *tah'çil* de la section moderne. Voir aussi pour la « seconde partie » : Mathématiques et Philosophie, *IBLA*, 18, 1955, p. 217 et 219.

jusqu'ici aux sciences exactes et au travail de raisonnement et de sens critique qu'elles supposent ».

Le double examen, cependant, qui venait couronner cet enseignement « moderne » n'avait pas attiré ces années passées un grand nombre des candidats (une soixantaine en quatre ans). On préparait peu, il est vrai, dans les sections du premier cycle, l'entrée en première année de section moderne (ce qui équivaut pratiquement à la Seconde). De plus, les étudiants, titulaires de cette manière de « baccalauréat zitounien » n'obtinrent pas près du milieu étudiantin lui-même le prestige de leurs camarades, nantis du traditionnel *tah'çil al-^ulûm* (Brevet de savoir). Ils ne pouvaient, d'ailleurs, prétendre aux cours du cycle Supérieur. Plusieurs d'entre eux, misant sur une évolution générale de la Grande Mosquée qu'ils prévoyaient proche, furent envoyés près des Universités d'Orient pour y acquérir une spécialisation qui leur permettrait plus tard d'assurer la relève des cheikhs-professeurs près de leurs camarades zitouniens.

...Et leur prévision ne semble pas devoir être déçue. Rattachée au Ministère de l'Education Nationale, dès octobre 1955, la Grande Mosquée va voir, peu à peu, cet enseignement moderne revêtir un caractère officiel (7).

C'est d'abord un premier décret en date du 29 mars 1956 (16 chaabane 1375) modifiant profondément les articles 20, 21, 158 et 199 de celui du 30 mars 1933.

ARTICLE PREMIER. — « L'enseignement à la Mosquée E-Zitouna et dans ses annexes a pour objet de conserver les sciences de la Loi religieuse et des Lettres arabes et de donner aux élèves de ces établissements un enseignement moderne ».

Précisant l'organisation de l'enseignement, ce même décret reconnaît officiellement l'enseignement de la section moderne, qui jusqu'ici n'était considéré que comme une spécialité (*takhçîç*).

ART. 2. — « L'enseignement Zeitounien se répartit en enseignement secondaire et supérieur ».

L'enseignement secondaire comporte deux cycles. Les deux cycles de l'enseignement secondaire, trois sections :

1^o section « Psalmodie »;

2^o section « El-Ouloum »;

3^o section moderne.

L'enseignement supérieur comporte cinq sections : « Psalmodie », Théologie, Section Juridique, Section Littéraire, Section Philologie.

(7) Art. 8 du décret du 13 octobre 1955, portant réorganisation des Services de la Présidence du Conseil (*J.O.T.*, 1-10-55, col. 1612).

Quant aux diplômes, on relève dans l'article 3, un diplôme *ahliya* (section moderne) pour le premier cycle; et à côté du *tah'cil* « Psalmodie » ou du *tah'cil al-culûm* qui terminaient jadis le second cycle, un diplôme « *et-tah'cil* (section Moderne, première partie) » avec une deuxième partie comprenant la mention Philosophie ou la mention Mathématiques.

Ce même décret ajoute, dans son article 4 « Les programmes d'enseignement et les matières d'examens pour ces diplômes seront fixés par arrêté de notre Ministre de l'Education Nationale » (*J.O.T.* du 3-4-1956, col. 497, 498).

Premiers pas dans la voie d'une réforme qui va aller se précisant durant les mois de l'année scolaire 1955-1956. Le décret précité distingue nettement l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Bientôt l'enseignement secondaire se verra conférer une totale autonomie par la Mosquée-mère : les directeurs des annexes y sont désormais considérés comme directeurs du Collège secondaire.

ART. 4. — Les annexes de la Mosquée Ez-Zitouna sont érigés en établissement d'enseignement secondaire zeitounien.

ART. 5. — L'enseignement secondaire zeitounien (1^{er} et 2^e cycles), placé sous l'autorité du Ministre de l'Education Nationale, est assuré dans les établissements d'enseignement dont le nombre et l'organisation sont fixés par le Ministre de l'Education Nationale.

ART. 6. — Chaque établissement d'enseignement secondaire zeitounien est dirigé par un Directeur nommé par décision du Ministre de l'Education Nationale.

Aussi va-t-on assister à la naissance quasi subite (encore que l'une ou l'autre annexe l'ait prévu de longue date) d'une vingtaine de collèges secondaires de type zitounien, où la langue d'enseignement sera l'arabe, le français et l'anglais y ayant place de langues vivantes. Plus arabisé que l'enseignement sadikien, ce nouveau cycle d'études, auquel on accèdera désormais par l'examen d'entrée « en sixième zitounienne » se veut complet en lui-même et devra présenter dans les années à venir ses premiers bacheliers.

Au bout de quatre années, les garçons quittent le premier cycle, soit de type traditionnel (modernisé depuis octobre 1955 par l'adjonction de divers cours de sciences exactes), soit de type moderne. Ils abordent les trois années du second cycle, actuellement à Tunis, et sans doute dès octobre 1956, à Sousse et à Sfax. Jusqu'ici — et le décret de mars dernier ne faisait sur ce point précis que rendre la chose officielle — ils y présentaient en section traditionnelle, au bout de trois ans, le

tah'cil al-culûm, ou, en section moderne, à la fin de la seconde et de la troisième année, le *takhçic*. Vont-ils continuer cette double série d'études ? Le premier examen sera-t-il complètement modernisé (ne parle-t-on pas de supprimer de sa préparation les cours de Jurisprudence, de Grammaire et de Rhétorique ?), les cours qui aboutissent à l'un et à l'autre vont-ils peu à peu se confondre en vue d'un baccalauréat tunisien « série zitounienne moderne ? » Il le semblerait bien, à s'en tenir au décret du 26 avril, qui assimile le second cycle d'études à celui d'un Collège secondaire et aux informations parues récemment dans les quotidiens de Tunis.

Cette double série de cours, en tout cas, est-elle aussi considérée comme une double entité bien distincte de la cellule-mère. Ces deux collèges, l'un de type traditionnel modernisé, l'autre de type moderne sont sous l'autorité directe d'un *mou-dir*, si bien que l'Université Ez-Zitouna ne demeure pratiquement plus qu'un établissement d'enseignement supérieur (art. 7 du décret du 24-4-1956).

Cet enseignement supérieur — un autre article le précisera dans cette livraison — placé sous l'autorité d'un cheikh recteur, ne préparera plus aux cinq catégories d'*calimîya*, dont nous parlions plus haut, mais à une double « licence » :

— la licence de langue et littérature arabe;

— la licence ès sciences charaïques et de Psalmodie (8).

Quel va être, par rapport à ces toutes récentes réformes, le sort de ceux qui sont déjà engagés dans l'ancien cycle, ou même des garçons qui, les années passées, s'étaient inscrits en section moderne ? Pour ces derniers, la première partie du *tah'cil* moderne vient, tout dernièrement d'être reconnue — au même titre que le diplôme de fin d'études du Collège Sadiki, — comme brevet d'entrée en classe de Mathématiques Elémentaires ou de Philosophie; elle permet donc de préparer la seconde partie du nouveau « baccalauréat tunisien » (9). Il va de soi que le *tah'cil* traditionnel n'aura vraisemblablement pas cette équivalence, (10). Mais, sauf pour ceux qui son-

(8) Art. 3 du décret du 26 avril 1956.

(9) On a pu lire récemment dans la presse locale qu'à partir de juin 1957 serait institué un baccalauréat unique destiné à sanctionner les études secondaires de la jeunesse tunisienne. Ce baccalauréat comprendrait, pour la première partie, quatre séries : sadikienne, zeitounienne « moderne », classique et moderne.

(10) Parmi les récents titulaires de ce diplôme, un grand nombre ont eu récemment la possibilité de se présenter à un concours en vue de l'enseignement.

gent à préparer la licence ès sciences religieuses, il intéressera de moins en moins des garçons prêts à se diriger vers les branches modernes.

Nous ne mentionnons que pour mémoire le cas des jeunes filles zeitouniennes. Suffisamment nombreuses pour avoir justifié en octobre 1955 l'ouverture d'une seconde section à Tunis même (cf. *J.O.T.* du 27-9-55), elles ne constituent pas cependant dans le milieu étudiantin un contingent très important. Les premières étudiantes de 1950, date de la création de la section féminine, viennent de se présenter au *tahçil* traditionnel, et l'on a pu admirer dans divers journaux du début de ce mois plusieurs reportages photographiques sur la remise des prix à quelques-unes des dix lauréates de juin 1956. Demain, ces jeunes filles seront maîtresses de langue arabe à Tunis ou dans le bled tunisien. Quant à leurs jeunes sœurs, elles suivront comme les garçons, le cycle régulier du nouvel enseignement tunisien.

Signalons, en terminant cet aperçu historique, la toute récente union des Etudiants zitouniens *Sawt at-T'aleb* avec leurs camarades tunisiens de l'U.G.E.T. Conscients de leurs possibilités mutuelles autant que de leur valeur, les garçons tunisiens prétendent moins considérer l'origine de leur culture que s'attacher au souci qu'ils ont en commun d'être pour leur pays une génération d'hommes valables...

Evolution sans pareille dans l'histoire de l'enseignement en Tunisie. Il fallait en retracer les étapes pour en saisir toute la portée; aussi l'un des étudiants qui assiste depuis près de dix ans au sein de l'Université Zitounienne à ces changements profonds pouvait-il dire par manière de boutade : « Nous partons en vacances à près de 15.000, nous nous retrouverons en octobre à quelques centaines d'authentiques étudiants zitouniens... ».

Disons, par manière d'appendice à cet aperçu historique, quelques mots sur la Khaldouniya. Fondé en 1896, cet Institut privé avait comme premier but de donner aux étudiants de la Grande Mosquée un complément d'enseignement moderne et de la langue française. Peu à peu organisé en institut culturel, il délivra jusqu'à ces dernières années un « baccalauréat arabe ». Mais la création de la section moderne de la Zitouna détourna peu à peu les étudiants de ce baccalauréat. Limités à un premier cycle d'études, les cours de Khaldouniya aboutissent encore actuellement à l'obtention d'un « *Diplôme de Connaissances Pratiques* » (11). Ce brevet survivra-t-il aux réformes

(11) Dont l'écrit comporte une rédaction en langue arabe (2 heures) et trois questions de sciences : arithmétique, système métrique et géométrie

profondes dont nous venons de décrire les grands traits ? Vraisemblablement non.

Une question vient aux lèvres du lecteur : qui va assurer désormais l'enseignement ? Certes les « sortants du *tahçif* » comme ils se nomment entre eux, occupent déjà, ici et là, des places de chargés de cours (*moukallif*) dans les annexes du premier cycle de Tunis ou de l'Intérieur. Quant au second cycle, il a fait appel, ces années dernières, à des professeurs des Lycées et Collèges aussi bien qu'à des diplômés des Universités d'Orient. L'autonomie de ces annexes autant que la modernisation dont elles sont l'objet posent d'une façon aiguë le problème délicat du professorat; ajouté à celui plus délicat du recrutement des professeurs de l'enseignement des Lycées et Collèges non-zitouniens, ce n'est pas un des moindres soucis du Ministère de l'Education Nationale. Plusieurs étudiants, pourvus de bourses d'études, se préparent en Orient : sept sont partis en octobre dernier, tous orientés vers les disciplines scientifiques, mais c'est peu, vu les besoins... (12).

La vie du zitounien à Tunis va, certainement, elle aussi, se ressentir de ces réformes : les étudiants logeaient jusqu'ici dans des médersas ou des oukalas, et souvent dans des conditions déplorables et pour leurs études et pour leur santé (13). Il semble bien que l'on s'oriente désormais, bien plus que par le passé, vers la formule de l'Internat surveillé. Plusieurs médersas tendront à s'en rapprocher et retournant à leur ancienne vocation, fournissent à l'étudiant, avec le vivre et le couvert, une ou plusieurs salles de travail, nanties de bibliothèques et la faculté de s'adresser à un répétiteur vivant près de lui. Déjà, distançant de loin les médersas de la capitale, s'était ouvert il y a quelques années (1945) un Internat privé avec chambres, dortoirs, salles de travail, bibliothèques, réfectoires, salles de jeunes. Dispensé du souci de préparer son repas et de trouver un endroit tranquille où travailler, l'étudiant trouve à la Cité Zeitounienne (*El-H'ayy az-zitouniy*) des possibilités de rendement que ne pouvaient lui procurer la minuscule cellule

métrique (en langue arabe également) de chacune 40 minutes. L'oral comprend à côté d'interrogations sur l'histoire ou la littérature, un exercice de lecture en français avec commentaires.

(12) N'est-il pas significatif des préoccupations actuelles, que les bourses n'aient été attribuées qu'à ceux qui se destinaient aux Sciences, non à la Philosophie, ni aux Lettres.

(13) Cf. M. CALLENS, *Fondouks et oukalas*, dans *IBLA*, 18, 1955, p. 257 et ss.

sans meubles et sans confort qu'il partageait parfois avec deux ou trois de ses camarades dans une des médersas publiques ou privées de Tunis (14).

Soucieux de compléter leur culture, conscients également de la trop grande spécialisation des études qu'ils poursuivent par rapport aux besoins du pays, de nombreux étudiants zeitouniens n'hésitent pas à se réunir à plusieurs pour demander à des professeurs des cours sur des disciplines qu'ils connaissent mal ou trop fragmentairement. Ici c'est un organisme qui dispense des cours du soir variés (mathématiques, physique, langue française, anglais, etc...) grâce au dévouement de professeurs bénévoles; là ce sont des répétitions particulières de mathématiques suivies avec assiduité par des garçons des sections modernes, près de maîtres qui reviennent d'Orient, etc... Quelques-uns forment groupe autour d'un étudiant plus compétent, à moins qu'ils ne remplissent à tour de rôle l'office de maître et d'élèves; et certains ne paient pas leur peine qui n'hésitent pas, durant les jours qui précèdent les examens, à refaire par écrit avec un ou deux compagnons d'études, les longues et monotones révisions de Jurisprudence ou de Rhétorique ou à remplir les tableaux de formules d'algèbre ou de physique, saisissant au vol, la moindre occasion qui leur est fournie de se faire donner un éclaircissement ou aider dans la solution d'un problème plus difficile.

Certes, ce n'est pas d'aujourd'hui que le milieu zitounien s'ouvre à un monde, dont plusieurs n'avaient entrevu jusqu'ici que les contours. Mais cette jeunesse qui le constitue est bâtie du même matériau que celle qui peuple les Lycées et les Collèges. Elle est soucieuse, à un degré frappant, d'ouverture à tout ce qui caractérise le monde moderne et n'entend nullement rester en arrière. On sait combien est grand à ses yeux le prestige de la science, mais il faut noter que son champ d'investigation s'est considérablement élargi : elle lit, avec une ardeur juvénile, tout ce qu'elle peut, et les œuvres les plus modernes de l'Occident, dévorées à travers des traductions en langue arabe, ne lui sont pas plus étrangères que les chefs-d'œuvre de la civilisation islamique. Passionnée de culture, elle se préoccupe de ne pas mettre de limites à l'étude des sciences sous

(14) Certaines médersas, dite « *madaniyya* » (citadines) revêtent un caractère plus familial; elles sont sous l'autorité du cheikh, qui partage le repas des étudiants. L'une ou l'autre aurait un élément de bibliothèque. Mais, aucune, jusqu'ici ne donne à l'étudiant les possibilités d'un Internat de Collège ou de Lycée.

Il faut noter cependant l'effort de plusieurs d'entre elles sur le plan de la santé physique et morale de l'étudiant.

leurs multiples aspects; elle ne souffre plus de se voir dépassée; aussi la voit-on s'intéresser à tout. D'autant qu'elle ne veut pas être de reste avec ses pairs pour le service de son pays.

Il faut la voir, cette jeunesse, dans ses multiples activités culturelles. Que de conférences ou de discussions organisées sous les patronages d'un groupement zeitounien de telle ou telle petite ville du Sahel, du Djérid ou du Cap Bon, autour d'un aîné plus compétent. Et l'on discute culture, orientation des jeunes, réformes culturelles, etc... et ce sont des sujets qui s'intitulent : « *Tunis entre l'Orient et l'Occident* » ou « *Notre retour à l'école* ». On se trouve loin de la passivité de commande, telle qu'on pouvait la constater, il y a quelque vingt ans. Il faut voir ces jeunes, se lever, interpeller le conférencier, venir sur l'estrade faire part de leurs suggestions, se passionner pour une cause, etc... (15).

Ces jeunes qui font la Zitouna d'aujourd'hui, qui bâtiront surtout celle de demain veulent avec leurs camarades, d'où qu'ils soient, apporter leur part à l'édifice culturel. En réaction contre un passé qui ne les a peut-être pas suffisamment armés pour aborder les grands problèmes qui se posent à leur pays; ulcérés de voir plusieurs de leurs aînés déboucher dans une impasse, malgré leurs diplômes, peïnés de s'entendre dire — ne serait-ce que par boutade — « qu'il leur faut retourner à l'école », ces jeunes ne nient pas, certes, leur incompétence sur bien des points, mais ils cherchent à se mettre à l'école de la vie passionnante qu'ils sont appelés à vivre autant qu'à celle de l'Orient moderne — le seul secteur culturel qui leur soit facilement accessible par le biais de la langue arabe. Cette jeunesse est tunisienne comme celle des Lycées et des Collèges, comme celle des campagnes et des bleds, elle se dit qu'elle aussi doit avoir part, dans son pays, à la construction de ces lendemains qui chantent, auxquels tous les jeunes ont rêvé.

Tunis, le 15 juillet 1956.

A. LOUIS.

A l'instar des Internats de Collège, la Cité Zitounienne demande une pension trimestrielle de l'ordre de 15 à 18.000 francs; l'étudiant est libéré de tout souci matériel.

(15) Parmi les faits les plus récents citons le développement du *Club Tunisien de Correspondance* sous l'impulsion d'un ancien zeitounien actuellement professeur à la Zitouna, elle-même (cf. plus loin).